



CHSCT SEANCE DU 22 JUIN 2015

Représentants de l'administration:

M. DEFAYS, M. GARBUNOW

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : Mme DENAUX, M. TEUILLIERAS, M. HINDERSCHID

CGT-FO : Mme BENECH, Mme FELISIO

SOLIDAIRES : M. GRIFFAULT, M. GALLOT.

M. ESPINAT, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

Mme FERELLEC, secrétaire animatrice

Mme JBIRANE, assistante de prévention

Mme ANGLADE, référante assistante de prévention

M. DEFAYS ouvre la séance. M. GRIFFAULT est secrétaire.

I – Approbation des procès verbaux du 31 mars 2015 et du 28 avril 2015

Concernant le PV du 31 mars 2015, M. HINDERSCHID (CGT) demande que les différents points soient numérotés de 1 à 13 et que figure dans ce PV la phrase suivante : « Les points 1 à 12 sont évoqués par M. HINDERSCHID. »

Concernant le PV du 28 avril 2015, il souhaite qu'à la fiche de proposition n° 17 soit rajoutée la phrase suivante : « Sur proposition de la CGT, les organisations syndicales valident.... »

Sous réserve de l'ajout de ces modifications, les Procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

II – Présentation du guide amiante

M. ESPINAT présente le guide amiante mis à jour en septembre 2014. Il propose de présenter les nouvelles dispositions et non de relire tout le guide.

Auparavant, les recherches se faisaient visuellement, dorénavant, les repérages seront effectués en cas de destruction de matériaux.

Pour 2021, il conviendra de mettre à jour le Dossier Technique Amiante des bâtiments domaniaux.

III – Compte rendu de l'exercice d'évacuation à la DDFIP

M. GARBUNOW commente le compte rendu d'évacuation du 5 juin 2015 à 11h45 dans le bâtiment de la Direction.

Il ne s'agit pas d'un exercice prévu par l'administration, mais l'alarme s'est déclenchée suite à l'intervention d'un plombier sur le site.

Il signale une anomalie très importante : certaines personnes ont utilisé les ascenseurs, alors que c'est formellement proscrit.

Il rappelle que chacun lise attentivement le règlement de sécurité incendie et s'y conforme.

IV – Examen des registres santé et sécurité au travail

Trésorerie d'Aurillac : un agent signale un problème de transport de documents provenant du Centre Hospitalier d'Aurillac, à porter à l'étage. M. DEFAYS s'étonne qu'il y ait encore des documents papier alors qu'il existe des CD rom.

Trésorerie de Chaudes Aigues : En prévision de la réinstallation du poste, demande de sièges de bureau et pose de stores. (les sièges seront financés par la Direction, les stores par le CHS)

DDFIP : demande de pose de goulotte (demande satisfaite)

CDIF : problème de chauffage encore en service alors qu'il fait chaud. (demande satisfaite)

SIP/SIE ST Flour : Demande de pose d'un oculus à la porte du box coffre-fort (financement par le CHS)

Site de Firminy : pose de la fontaine à eau (fait)

V – Examen du budget et des propositions d'actions

Le CHS valide les propositions suivantes :

Direction et Trésorerie de Montsalvy : achat d'extincteurs et de BAES (4 334 €)

Direction : installation de détecteurs de présence dans les escaliers menant aux étages et ceux menant au garage (1 716 €)

Avant acceptation de cette proposition, Mme DENAUX (CGT) demande s'il ne serait pas plus judicieux de rallonger le temps des minuteriers.

Trésorerie de Chaudes Aigues : achat de stores pour les nouveaux locaux (1 352 €)

SIP/SIE de St Flour : Pose d'un oculus à la porte du box coffre-fort (372 €)

Divers sites : achat de 20 écrans 22" (2 304 €). Suite à ces achats d'écrans, un inventaire serait souhaitable.

M. DEFAYS revient sur l'audit thermique de la Trésorerie de Maurs et précise que la Mairie l'a déjà effectué mais n'a pas communiqué les conclusions à la DDFIP.

Concernant le remplacement des fenêtres sur le site de St Flour, le devis estimatif de 21 000 € serait revu à la baisse, la mairie pourrait augmenter sa participation.

VI – Questions diverses

M. TEUILLIERAS (CGT) demande un point sur les formations proposées par le CHS.

Mme FERELLEC répond qu'elle a reçu d'autres demandes sauf pour la formation au maniement d'extincteurs qui pourrait être annulée et représentée l'année prochaine.

Elle rappelle que la formation au risque routier se déroulera le 22 septembre.

M. ESPINAT nous informe que ce CHS est le dernier qu'il tient dans notre département. Il est muté en région Aquitaine.

M. DEFAYS le remercie au nom de l'ensemble des membres du CHS pour sa compétence, son sens pédagogique et son implication.

Le nouvel Inspecteur Sécurité et Santé au Travail sera nommé au 1^{er} mars 2016

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 16 h.